

# Trading: Sani Yaya organise le remboursement des fonds



Le gouvernement togolais décide d'aider les investisseurs dans [les structures de trading interdites](#) récemment d'activités à rentrer dans leurs fonds. Un comité de suivi de remboursement des fonds est créé à cet effet. QNET et TIENS sont aussi concernées.

Les structures principalement visées sont celles qui sont dans le Trading. Le gouvernement veut s'assurer que les citoyens sont rentrés dans leurs fonds.

« Il est créé auprès du ministre de l'économie et des finances un comité chargé de faire le suivi des remboursements aux investisseurs/adhérents des fonds collectés par les structures exerçant illégalement les activités monétaires et financières », a informé un arrêté ministériel.

Pour le ministre Yaya Sani, la mission du comité consiste à organiser des rencontres avec les responsables des structures de trading concernées, à effectuer des missions de ces structures, évaluer leur situation financière et leur patrimoine, et à arrêter les modalités de remboursement des fonds collectés.

Le comité est présidé par le secrétaire général du ministre de l'économie et des finances, Kofi Agbénoxévi Paniah.

M. Paniah travaillera avec des représentants de la direction générale des études et analyses économiques; de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique; de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO); de l'Inspection générale des finances; de la cellule d'appui et de suivi des institutions de microfinance, d'épargne et de crédit (CAS-IMEC); de la Cellule juridique du ministre de l'Economie et des finances.

Ce comité dont la mission est entrée en vigueur depuis le 19 juillet, date de la signature de l'arrêté, doit produire un rapport au ministre de l'économie portant sur les actions entreprises ou envisagées, les résultats obtenus ou attendus et les difficultés rencontrées.

## **Plusieurs sociétés de Trading concernées**

La mise en place de ce comité fait suite à la fermeture par le gouvernement en mars dernier des [structures de placement d'argent](#).

Dans le lot on retrouvait entre autres Global Trade Corporation S.A.S., CACESPIC-IF Togo Sarl, Prosperity Investment Corporation (PIC) S.A, la Société de Négoce et de Courtage en Banque (SNCB), Leader Bureau Chymall-Sairui Groupe Togo, Alliance in Motion Global, Chy Century Heng Hue, QNET, TIENS et J-Global Capital.

Ne disposant pas d'agrément obligatoire ou de l'autorisation

préalable de la BCEAO, elles sont déclarées structures exerçant illégalement les activités monétaires et financières.

Depuis leur fermeture, des milliers de souscripteurs manifestent pour réclamer leurs capitaux. Malheureusement des responsables de certaines structures sont depuis lors portés disparus.